

Institutionnalisation du français signé pour un « déshandicapage »¹ des élèves vivant avec une déficience auditive en milieu ordinaire au Burkina Faso

Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA*

Résumé

La présente contribution s'intéresse aux obstacles à la prise en charge pédagogique que vivent les enfants déficients auditifs dans les écoles ordinaires du Burkina Faso. En effet, le Burkina Faso a adopté depuis 2016, une nouvelle démarche dite *Approche pédagogique intégratrice* (API), qui a pour fondement théorique, le socioconstructivisme de Vygotsky (1985). Cette nouvelle démarche exige beaucoup plus d'interactions entre élèves afin de construire leurs propres savoirs lors des enseignements. Cependant, même si le multilinguisme constitue un des principes directeurs de cette approche qui exige la maîtrise de deux langues au moins et qui doivent devenir en même temps matière et langue d'enseignement, force est de reconnaître que les enfants vivant avec une déficience auditive et évoluant en milieu intégré n'arrivent pas à participer convenablement aux discussions en classe. L'objet de l'étude est de montrer le bien-fondé de l'institutionnalisation du français signé pour une communication bimodale en milieu ordinaire avec des élèves déficients auditifs. L'étude couvre deux établissements primaires de la Circonscription d'Éducation de Base de Saaba dans la région du Centre du Burkina Faso où l'on trouve cette catégorie d'élèves. Les méthodes de mise en œuvre de l'enquête sont l'observation de pratiques-classes et l'entretien auprès d'un encadreur, d'élèves déficients auditifs, d'élèves normo-entendants et d'enseignants en charge de ces deux catégories d'élèves. Les résultats de l'enquête montrent que la pratique du français signé par tous les élèves au sein de la classe permet une participation active de ceux qui vivent avec une déficience auditive lors des échanges.

Mots-clés : Déficience auditive, Normo-entendant, Français signé, Langue française, Déshandicapage

¹ Hamonet, C. (1990)

* École Normale Supérieure (ENS) / Burkina Faso

E-mail : pierreniya@gmail.com

Abstract

This contribution focuses on the obstacles to pedagogical management experienced by children with hearing loss in regular schools in Burkina Faso. Indeed, since 2016, Burkina Faso has adopted a new approach called the Inclusive Pedagogical Approach (IPA), which has as its theoretical foundation Vygotsky's (1985) socioconstructivism. This new approach requires much more interaction between students in order to build their own knowledge during lessons. However, even though multilingualism is one of the guiding principles of this approach, which requires mastery of at least two languages that must become both the subject and the language of instruction at the same time, it must be recognized that children living with a hearing impairment and living in an integrated environment do not manage to participate adequately in classroom discussions. The purpose of this study is to show the merits of institutionalizing signed French for bimodal communication with hearing impaired students in a mainstream setting. The study covers two primary schools in the Basic Education District of Saaba in the Central Region of Burkina Faso where this category of students is found. The methods used to implement the survey were observation of classroom practices and interviews with a supervisor, hearing impaired pupils, normal hearing pupils and teachers in charge of these two categories of pupils. The results of the survey show that the use of signed French by all students in the classroom allows for the active participation of those living with a hearing loss in exchanges.

Keywords: Hearing impairment, Normal hearing, signed French, French language, Deafness

Introduction

Le Burkina Faso, partie prenante de l'axe 4 des ODD pour une éducation pour tous et de qualité, a mis en place, un cadre institutionnel et juridique théoriquement apte à assurer une prise en charge inclusive des personnes en situation de handicap. Cependant, le niveau d'instruction des enfants en situation de handicap demeure toujours faible selon les données du recensement général des enfants vivant avec un handicap quelconque, entrepris par le gouvernement burkinabè à travers son Ministère de l'Action Sociale, de la Famille et de la

Solidarité Nationale (MASSN) avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, Humanité et Inclusion, Christian Blind Mission et Light for World en 2015.

De ce recensement, il ressort que les enfants vivant avec une déficience auditive représentent la proportion la plus importante après ceux qui portent une déficience physique.

Cependant, selon les statistiques de la DGESS/MENAPLN (2022), à la rentrée scolaire 2021-2022, sur un effectif total de 2503174 enfants présents dans les classes du cycle primaire du système éducatif burkinabè, l'on pouvait dénombrer seulement 4909 d'entre eux qui vivent avec une déficience auditive soit 0,20% de l'ensemble. Notons que plus de 80% de cette catégorie d'enfants fréquentent des centres spécialisés alors même que la norme aujourd'hui est leur inclusion en milieu ordinaire.

La principale explication à la faible représentativité de ces enfants vivant avec une déficience auditive dans les écoles ordinaires est le manque de formations spécifiques des enseignants pour une prise en charge psychopédagogique adéquate de ces derniers (G.S-P.NIYA, 2017). Ainsi, intégrés dans les écoles ordinaires ils sont confrontés à la barrière linguistique entre eux et les enseignants d'une part et entre eux et leurs pairs normo-entendants d'autre part.

Le problème est plus pesant ces dernières années avec l'adoption de l'Approche Pédagogique Intégratrice (API) par les autorités en charge de l'éducation.

En effet, le Burkina Faso a entrepris depuis mars 2013, une réforme curriculaire au sein de son système d'éducation de base. Cette réforme trouve son fondement dans la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation.

S'appuyant sur le principe de l'éclectisme didactique, c'est-à-dire des avantages des démarches actives précédentes, la nouvelle démarche dite Approche pédagogique intégratrice (API), adoptée depuis 2016 a pour fondement théorique, le socioconstructivisme de L.S. Vygotsky (1985).

Cette approche fondée sur le socioconstructivisme induit le paradigme de l'apprentissage tout en mettant l'accent sur la construction du savoir par l'apprenant lui-même en relation avec ses pairs et son environnement social à travers les discussions. Ici, l'élève élabore sa compréhension d'une réalité par la comparaison de ses

perceptions avec celles de ses pairs, de l'enseignant et celles de son environnement à travers les échanges.

L'interrogation que suscite cette approche est la suivante : Comment les échanges dans les groupes de travail pourraient-ils se réaliser si les élèves normo-entendants ne disposent pas d'aptitudes nécessaires afin de pratiquer la langue que maîtrisent leurs pairs vivant avec une déficience auditive ?

Les élèves déficients auditifs pourraient donc être victimes d'exclusion lors des activités pédagogiques nécessitant des discussions entre élèves, d'où tout l'intérêt de facilitateurs à leur pleine participation. Cela constitue l'objectif que se fixe la présente contribution qui s'inscrit dans le cadre général de solutions innovantes pour une égalisation des chances face à l'école.

Pour cela, l'étude postule en s'appuyant sur P. Fougeyrollas (2010), que « l'institutionnalisation du français signé pour tous les élèves contribuerait à une sortie de handicap pour les élèves vivant avec une déficience auditive dans les écoles ordinaires ».

Elle a été menée dans la Circonscription d'Éducation de Base (CEB) de Saaba, l'une des dix CEB pilotes pour la promotion de l'éducation inclusive dans la province du Kadiogo dont le chef-lieu est Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. L'enquête a impliqué un encadreur pédagogique, des enseignants issus de deux écoles pilotes, des élèves vivant avec une déficience auditive et leurs pairs normo-entendants.

Dans l'une des écoles (une école privée), il est observé une très bonne interaction entre les deux catégories d'élèves en présence, dans toutes les classes. Cela prouve tout l'intérêt de l'appropriation du français signé qui apparaît dans ce contexte comme un élément primordial à la mise en œuvre effective de l'API et même bien au-delà, à une éducation inclusive tout simplement. Par contre dans l'autre qui est une école publique, l'interaction entre élèves est moins satisfaisante dans les classes du fait de la faible maîtrise du français signé par les enseignants et les élèves.

Il s'agira dans la présente contribution, de situer tout d'abord l'approche théorique et le contexte dans lequel se situe l'étude, ensuite de décliner la méthodologie qui a prévalu pour le recueil des données, la présentation des résultats et enfin, de formuler quelques recommandations stratégiques.

1. Contexte de l'étude

En dépit du multilinguisme qui caractérise le Burkina Faso, le français demeure jusqu'à ce jour, le seul médium d'enseignement/apprentissage dans tous les ordres du système éducatif formel en dehors de quelques écoles bilingues promues par l'ONG Solidar'Suisse depuis 1994.

Pourtant, l'un des principes directeurs de la méthode API est le multilinguisme défini dans cette approche comme la maîtrise de deux langues au moins qui doivent devenir des matières d'enseignement, mais également des langues d'enseignement.

Cela nécessite donc la ligne directrice de la sociodidactique (P. Blanchet, 2011) qui trouve ses fondements sur la prise en compte des réalités sociolinguistiques de l'apprenant dans l'enseignement / apprentissage des langues.

De façon opérationnelle, l'école burkinabè fait face à deux défis majeurs en adoptant l'Approche Pédagogique Intégratrice : celui du principe du bilinguisme et celui de l'équité.

Le premier défi, celui du principe du bilinguisme, consiste au souci de la langue d'enseignement au sein des classes ordinaires. Ce défi se pose avec acuité du fait qu'une minorité de cette population au sein des classes ordinaires ne pratique pas le seul mode de communication jusque-là en vigueur.

Pourtant, selon la conception de l'API, l'apprenant construit ses connaissances en relation avec ses pairs et son environnement social. Il élabore sa compréhension d'une réalité par la confrontation de ses perceptions avec celles de ses pairs, de l'enseignant et celles de son environnement et tout cela, à travers des échanges.

Pour cela, la conception de la langue d'enseignement, langue de communication au sein du groupe-classe dans sa dimension modale doit subir une mutation comme le conçoivent M. Rispail et S. Wharton (2003).

Quant au second défi (d'ailleurs induit par la situation d'une seule langue d'enseignement), il trouve son ancrage dans le principe d'équité que prône l'API et qui exige la reconnaissance du droit à l'éducation pour tous les enfants sans distinction, y compris ceux qui prouvent des besoins éducatifs spécifiques.

Malgré la réalité du faible effectif des enfants vivant avec une déficience auditive fréquentant les écoles ordinaires et ce du fait de leur

absorption par les centres spécialisés, force est de reconnaître que la norme fixée par la Zatu n°086-005/CNR/PRES du 16/01/1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées est de les retrouver à l'école la plus proche du domicile familial.

2. Approches théoriques de l'étude

L'étude trouve son ancrage dans les principes théoriques de base qui gouvernent l'Approche Pédagogique Intégratrice et un cadre d'analyse qui tire sa source du processus de production du handicap (P. Fougeyrollas, 2010).

2.1. La pédagogie coopérative : une approche socioconstructiviste

La pédagogie coopérative encore appelée l'apprentissage coopératif est vue comme une approche dite active découlant du courant socioconstructiviste de L.S. Vygotsky (1985). Elle est adaptée à la situation de la classe inclusive accueillant des déficients auditifs. Pour les enfants, l'ouïe est fondamentale pour les apprentissages surtout qu'avec l'API, la construction du savoir doit se faire par l'apprenant lui-même en relation avec ses pairs et son environnement social. C'est justement à ce niveau qu'on perçoit toute l'importance de l'interaction avec les pairs (P. Jonnaert, 2009 et G. Barnier, 2011). En contexte scolaire, les interactions sociales constitueraient selon de ces auteurs, une composante essentielle au processus de construction des connaissances. Etant donné qu'elles sont faites d'une part, des échanges avec les pairs, et d'autre part, des échanges avec l'adulte, le développement de la pensée de l'enfant se ferait donc par un conflit sociocognitif qui fait émerger les divergences de point de vue, les désaccords au sein du groupe. Le principal objectif de cet apprentissage serait alors d'inculquer en l'élève, des valeurs qui orientent ses actions tout au long de sa vie (J. Howden et H. Martin, 1997).

Les valeurs de l'apprentissage coopératif sont celles véhiculées par les programmes de formation actuels qui mettent l'accent sur les principes du socioconstructivisme. Au cours des travaux, les apprenants confrontent leurs points de vue, leurs conceptions du monde ou leurs démarches, ce qui leur permet de restructurer leurs connaissances et de faire évoluer leur pensée.

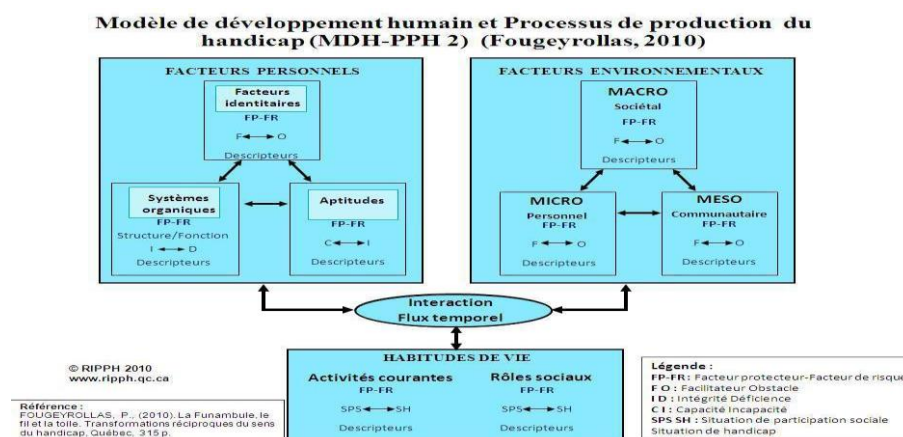
Cependant, toutes ces interactions entre élèves normo-entendants et leurs pairs vivant avec une déficience auditive ne pourraient se réaliser que dans un cadre intégré de bilinguisme bimodal.

2.2. Cadre théorique d'analyse : Le Processus de Production Du Handicap (PPH) P. Fougeyrollas (2010)

Le Processus de Production du Handicap (PPH) par essence est un exemple d'approche intégratrice. P. Fougeyrollas (2010) à travers l'analyse des différents facteurs tant personnels qu'environnementaux, expose comment ceux-ci aggravent ou facilitent la qualité des habitudes de vie chez les personnes qui sont porteuses de déficience. Ainsi, selon lui, la participation sociale de cette catégorie de personnes résidera dans le fait que son environnement lui est soit, un facilitateur, soit un obstacle dans le cadre de son interaction avec son milieu de vie ambiant.

Partant donc de cette approche dite environnementale ou modèle social, le handicap ne serait pas une conséquence de maladie ni même de déficience. Il résulterait plutôt de la convergence d'un ensemble complexe de situations, dont la plupart est liée à l'environnement social. Cela revient à dire que c'est la société et le cadre de vie qui sont à la base de la création de situations de handicap. Alors, c'est à la société toute entière qu'il appartient d'apporter des changements afin d'adapter l'environnement aux personnes handicapées et leur permettre de participer pleinement à la vie en société.

Le schéma du modèle de PPH ci-dessous illustre le rôle des facteurs environnementaux qui, en interaction avec les facteurs personnels, peuvent influencer la qualité de l'habitude de vie de la P.S.H



Source : P. Fougeyrollas, 2010, La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap, Québec

Ce modèle d'analyse du handicap laisse entrevoir de quelle façon le cadre scolaire ordinaire perçu comme micro environnement de l'élève déficient auditif au Burkina Faso constitue un obstacle à sa participation sociale.

3. Méthodologie

3.1. Champ de l'étude

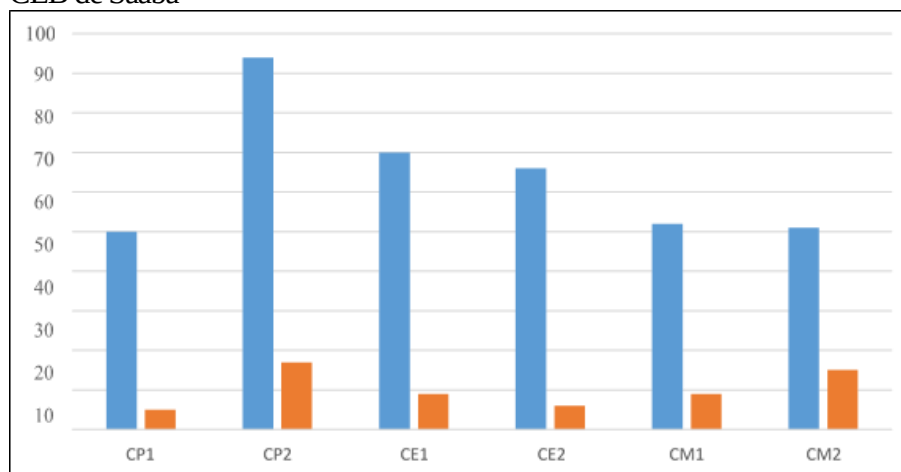
La Circonscription d'Éducation de Base (CEB) de Saaba, l'une des dix circonscriptions pilotes de la province du Kadiogo expérimentant l'éducation inclusive, a servi de champ d'investigation de la présente étude. Cette province est située dans la région du centre avec pour chef-lieu, Ouagadougou, capitale du Burkina Faso.

Selon les statistiques de rentrée au titre de l'année scolaire 2021-2022, cette CEB compte 67 127 élèves dont 34 451 filles et 32 676 garçons répartis dans 278 écoles dont 44 publiques. On dénombre 383 apprenants vivant avec un handicap dont 61 qui vivent avec une déficience auditive. L'enquête s'est déroulée dans deux écoles intégratrices de la CEB qui accueillent des enfants déficients auditifs

Le graphique 1 ci-dessous affiche la représentativité des élèves déficients

auditifs dans les deux écoles expérimentales.

Graphique 1 : Proportion des élèves déficients auditifs dans les écoles de la CEB de Saaba



Source : Service des statistiques CEB Saaba, 2021-2022, p. 12

3.2. Population et échantillon de l'étude

L'étude a impliqué l'inspecteur, chef de la circonscription, 12 enseignants issus des écoles accueillant des élèves déficients auditifs en raison de 6 par école, correspondant au nombre de classes par école. En outre, 40 élèves dont 20 vivant avec une déficience auditive ont été interrogés. La synthèse de cet échantillon est représentée par le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Échantillonnage de la population enquêtée

Catégories	Effectifs
Élèves vivant avec une déficience auditive	20
Élèves normo-entendants	20
Enseignants	12
Encadreur pédagogique	01
Total	63

Source : Compilation de données de terrain faite par nous-même (avril 2022)

3.3. Instruments de collecte des données

Les démarches méthodologiques d'enquête adoptées pour l'étude ont nécessité l'utilisation d'un guide d'entretien et d'une grille d'observation de pratiques enseignantes.

3.3.1. Les guides d'entretien

L'enquête s'est également appuyée sur 4 guides d'entretien différents. Ainsi, un premier guide a servi à interviewer 5 élèves déficients auditifs de la classe de CM2 et 5 autres de la classe de CM1, soit un total de 10 élèves par établissement. Cet échantillon a été identifié sur la base de l'argument selon lequel, les élèves de ces deux classes sont plus aptes à un entretien car possédant un niveau de pratique du français plus élevé que leurs pairs des classes antérieures. Il a été fait recours aux services de l'enseignant pour la traduction.

Un deuxième guide comme dit plus haut, a servi à interroger 10 autres élèves normo-entendants des mêmes classes sur la base du même argument de niveau de pratique de la langue. Le troisième guide quant à lui, a constitué la base sur laquelle les 12 enseignants participant à l'enquête ont été interrogés. Quant au dernier guide, il a permis de s'entretenir avec l'inspecteur, chef de la CEB.

3.3.2. La grille d'observation des activités des élèves

Cette grille a été élaborée sur la base du Guide qui a servi dans le cadre de la recherche sur l'Observation des Pratiques Enseignantes en Relation avec les Apprentissages (OPERA) réalisée au Burkina Faso et coordonné par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Ce guide (M. Altet, A. Paré-Kaboré, H.N. Sall et F.Valléan 2015), dit de codage des pratiques enseignantes et appropriées pour l'observation méthodique, a permis de mettre en exergue, la qualité des interactions entre enseignants et élèves d'une part, entre élèves normo-entendants et leurs pairs déficients auditif d'autre part, notamment lors des travaux de groupes.

4. Déroulement de l'enquête

Les observations ont été faites lors du déroulement des cours. En revanche, des entretiens ont-été réalisés pour les enseignants et les élèves, pendant la récréation, c'est-à-dire entre 10 heures et 10 heures 30 minutes avec une moyenne de 10 minutes par personne. Le recours des enseignants a été nécessaire durant tous les entretiens réalisés surtout avec les élèves déficients auditifs, afin de servir d'interprète.

5. Synthèse des résultats

Les données recueillies auprès des personnes enquêtées ont été traitées et analysées selon deux axes thématiques entrant dans le cadre global de l'entière participation des élèves déficients auditifs à la classe selon la vision de l'API.

En effet, selon l'esprit de cette approche, pendant les séances d'enseignement/apprentissage, les élèves sont invités au travail de productions individuelles puis en groupes, par confrontations. Ils échangent, analysent le travail de chaque participant afin produire une synthèse du groupe en fonction de la consigne donnée par l'enseignant. Donc, il est perceptible qu'une place très importante est accordée aux interactions entre élèves dans cette approche.

Les résultats de l'enquête ont donc été organisés selon les perceptions du français signé chez les enfants normaux entendants, les enseignants et l'encadreur pédagogique. Il en a également été question de l'implication des enfants déficients auditifs dans les interactions au sein des classes et les difficultés de l'usage du français signé en classe intégrée.

5.1. Des Perceptions du français signé

Les élèves entendants-normaux que leurs enseignants ainsi que l'encadreur pédagogique, perçoivent positivement le mode de communication des élèves vivant avec une déficience auditive. Pour tous les enseignants interrogés, ils sont surpris par le bon accueil que leurs élèves entendants-normaux réservent au français signé. Ils manifestent un enthousiasme perceptible et un intérêt dès les premiers moments de l'initiation, à pratiquer la communication gestuelle. Cet

enthousiasme est maintenu tout le temps qu'ils passent à l'école, en compagnie de leurs pairs déficients auditifs.

5.2. Qualité des interactions impliquant les EDA

Conformément à la grille qui a été élaborée, il a été observé une séance de leçon dans chaque classe, soit un total de 12 leçons réparties entre des séances de langage, d'exercices sensoriels et de calcul pour les classes allant du CP1 au CE2 et une séance d'exercice d'observation, de problème et de rédaction pour les classes de CM1 et de CM2.

Des séances de cours observées, il ressort deux situations bien distinctes en ce qui concerne la qualité des interactions entre élèves normo-entendants et leurs pairs en situation de déficience auditive.

En effet, il a été observé une interaction très bonne entre ces deux catégories d'élèves et cela dans toutes les classes, plus particulièrement au CM1 et au CM2 à l'école Ephata, une école privée relevant de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. Dans cette école, les élèves normo-entendants et leurs pairs déficients auditifs pratiquent aisément la communication gestuelle pendant les séances d'échanges en classe.

Par contre, dans les classes de l'école publique, la communication entre les deux catégories d'élèves est en deçà de la moyenne, car ceux qui vivent avec une déficience auditive ont une participation beaucoup plus faible lors des échanges en groupes. Cela est dû, selon un élève normo-entendant, au faible niveau de l'intercompréhension entre ces deux catégories d'élèves. En effet, tandis que les élèves normo-entendants estiment que leurs pairs déficients auditifs ne prennent pas activement part aux débats, ces derniers trouvent plutôt que ce sont les autres qui ne les impliquent pas dans les échanges.

Cependant, 3 élèves normo-entendants sur les 10 enquêtés, reconnaissent les efforts que fournissent leurs camarades déficients auditifs pour prendre la parole lors des échanges. La vraie difficulté que relève un enseignant de la classe de CM2 est le fait que la communication doit être intégralement gestuelle alors que les élèves normaux-entendants discutent souvent sans impliquer véritablement leurs pairs déficients auditifs. Néanmoins, les élèves et enseignants reconnaissent à l'unanimité le fait que la grande partie des échanges se passent en langues de signes au lieu du français signé. Cet état de fait

selon les enseignants, crée un problème de retranscription, la langue de signes et le français signé obéissant à des syntaxes bien différentes (B. Virole, 2006).

5.3. Des difficultés de l'usage du français signé en milieu intégré

Les enseignants et leur encadreur pédagogique ont déploré le manque de formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre effective de l'éducation inclusive au Burkina Faso. Le problème est beaucoup plus perceptible au niveau des écoles publiques. A ce niveau, tous les enseignants de la première école, celle publique, ont déclaré avoir suivi juste une phase d'initiation en langue de signes, laquelle formation a d'ailleurs été donnée par une Organisation Non Gouvernementale œuvrant dans le domaine. Pourtant, la norme exigée est le français signé et cela rend encore plus difficile, la tâche quand il s'agit de retranscrire les idées émises par les élèves déficients auditifs. « La langue de signes est comme le français pratiqué à la rue alors que le français signé est académique » affirme une enseignante. Un de ses collègues affirme que toute la difficulté avec les élèves déficients auditifs réside dans les sous-disciplines du français où ils n'arrivent pas à performer.

Les enseignants de la deuxième école qui relève de l'enseignement privé catholique ont affirmé avoir reçu des formations non seulement en langue de signes mais également en français signé. Néanmoins, une remise à niveau selon eux est nécessaire chaque année, ce qui n'est pas le cas.

L'inspecteur chef de la circonscription a, quant à lui, évoqué la nécessité d'une formation conséquente des enseignants afin que l'éducation inclusive ne soit pas un vain mot. Il affirme partager la préoccupation des enseignants officiant dans des écoles expérimentales, liée aux conditions de travail notamment la formation spécifique pour une prise en charge adéquate des élèves en situation de handicap.

6. Discussion des résultats

Les données recueillies de l'enquête font ressortir que les représentations sociales du français signées chez les différentes personnes sont positives. Mieux, autant les élèves en situation de handicap auditif que leurs pairs normo-entendants manifestent un

enthousiasme à la communication gestuelle, un engouement à ce mode de communication au sein des classes.

Un autre fait constaté est le niveau différencié de pratique du français signé entre les élèves de l'école privée et ceux de l'école publique. L'explication à cet état de fait a été que les acteurs de l'école privée sont mieux outillés à la bimodalité français oral/français signé comparativement à ceux de l'école publique.

La formation des enseignants, reconnue comme un facteur primordial à la prise en charge pédagogique des élèves déficients auditifs en milieu intégré, est à la base de la différence de performance linguistique constatée entre les élèves des deux écoles en présence.

Le constat ainsi fait entre les performances des élèves des deux écoles au plan interactionnel pendant les séances de cours confirme l'hypothèse émise pour la présente étude. En effet, il a perçu lors des observations de séances de leçons en classe que les élèves vivant avec une déficience auditive à l'école privée Ephata de la CEB de Saaba ne vivent pas leur situation de handicap au même degré que leurs pairs de l'école publique.

Conclusion

L'objet de la présente recherche a été de vérifier si la pratique du français signé par les élèves normo-entendants pourrait sortir leurs pairs vivant avec une déficience auditive de leur situation de handicap. Par une étude comparative entre deux écoles expérimentales de la CEB de Saaba, il est ressorti que les élèves déficients auditifs de l'école Ephata vivent moins leur situation de handicap par rapport à leurs camarades de l'école publique. Cela s'explique simplement par le fait que les élèves normo-entendants de la première école sont tout aussi outillés en français signé que les autres élèves déficients auditifs de la classe, ce qui n'est pas le cas de l'école publique. L'on pourrait de ce fait, déduire que le handicap ou le degré de réalisation des habitudes de vie, en tant que conséquence sociale, est toujours situationnel et ne pourrait être compris comme une caractéristique intrinsèque de la personne.

Étant donné qu'il est difficile pour les élèves déficients auditifs d'accéder au savoir quand l'essentiel de l'apprentissage scolaire passe par la compréhension du message oral de l'enseignant, l'on peut affirmer, au regard du constat qui a été fait que les élèves déficients auditifs intégrés en milieu ordinaire peuvent tout aussi participer aux

interactions en classe au même titre que leurs camarades entendants, pour peu que ces derniers empruntent le mode de communication qui est le français signé.

Bibliographie

- ALTET Marguérite et al., 2015, *OPERA : une recherche en éducation, exemple de coopération et de mobilisation pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans 45 écoles du Burkina Faso*, Biennale 2015 du CNAM, Paris.
- BARNIER Georges, 2001, *Le tutorat dans l'enseignement et la formation*, Paris, L'Harmattan.
- BLANCHET Philippe et CHARDENET Patrick, 2011, *Nécessité d'une réflexion épistémologique. Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures : approches contextualisées*, Agence Universitaire de la Francophonie, Éditions des Archives contemporaines, pp.9-20.
- Burkina Faso, Zatu n°086-005/CNR/PRES du 16/01/1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées
- BURKINA FASO-MENAPLN/DGESS, 2021, *Annuaire statistique du MANAPLN*
- CHAUDENSON Robert, 1991, *La francophonie : Représentations, réalités et perspectives*, Paris, Didier Érudition.
- FOUGEYROLLAS Patrick et al., 1996, *Classification québécoise Processus de production du handicap. Québec : Réseau international sur le Processus de production du handicap. /SCCIDIH handicap*, Québec.
- FOUGEYROLLAS Patrick, 2010, *La funambule, le fil et la toile. Transformation réciproque du sens du handicap*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- HAMONET Claude, 1990, *Les personnes handicapées*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.
- HOWDEN Jim et MARTIN Huguette, 1997, *La coopération au fil des jours. Des outils pour apprendre à coopérer*, Montréal-Toronto, La Chenelière/McGraw-Hill.
- JONNAERT Philippe, 2002, *Compétences et socioconstructivisme. Un cadre théorique*, Bruxelles, De Boeck Université.

- NIYA Gninneyo SylvestrePierre, 2017, « La Formation des Enseignants comme Préalable à l'effectivité de l'éducation inclusive au Burkina Faso », *Geste et voix*, n° 28 juin, pp. 383-405.
- RISPAIL Marielle et WHARTON Sylvie, 2003, « Réalités sociolinguistiques et dimension interculturelle en formation : comparaison entre la Réunion et les Seychelles, ELA », *Études de linguistique appliquée*, N°129, pp.41-52. ULR : <http://www.cairn.info/revue-ela-2003-1-page-41.htm>
- VIROLE Benoît, 2006, *Psychologie de la surdité*, troisième édition augmentée, Bruxelles, De Boeck Université.
- VYGOTSKI, Lev Semionovitch, 1985, *Pensée et Langage*, Paris, Éditions Sociales.